

• Un busard saint Martin plombé !

Par Stéphane SOYEZ - Responsable du Centre de sauvegarde

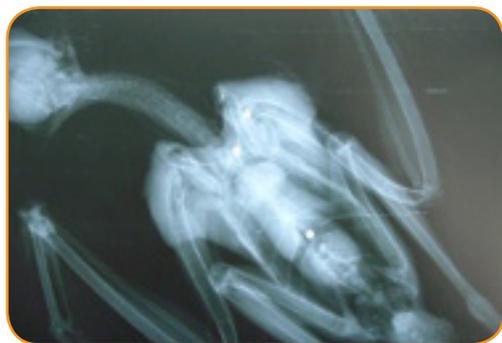
Le 28 septembre dernier soit quelques jours à peine après l'ouverture de la chasse, une femelle de Busard St Martin (*Circus cyaneus*) a été déposée anonymement au cabinet vétérinaire de Friville-Escarbotin (80). Cette espèce, rappelons le, est comme l'ensemble des rapaces une espèce protégée. Elle présentait une fracture ouverte du métacarpe gauche (l'équivalent chez les oiseaux de notre main. C'est sur cet os que sont implantées les rémiges primaires sur lesquelles l'oiseau s'appuie pour voler). Cet oiseau a été transféré au centre par une bénévole du réseau de convoyage pour tenter de le sauver.



Lors de l'examen complémentaire une seconde fracture ouverte a été découverte au niveau du tarse gauche (chez les oiseaux, partie de la patte souvent dégarnie de plumes juste avant les orteils). Le pied en aval de la fracture était froid, l'os en partie nécrosé, donc perdu. Au niveau du poignet, une forte odeur de pourriture

émanait de la plaie déjà grouillante d'asticots. Les nombreuses esquilles osseuses visibles ne laissaient aucun espoir de «réparation» quelque soit le traitement entrepris. N'ayant plus aucune chance de retour en nature et pour éviter d'inutiles souffrances, le vétérinaire du centre a procédé à l'euthanasie de cet oiseau.

L'examen post mortem de l'animal complété par une radiographie a mis en évidence la présence de 3 plombs de chasse, dans le prolongement des foyers de fractures, au niveau du thorax et de l'abdomen.



Picardie Nature a écrit au président de la fédération des chasseurs de la Somme pour lui demander de rappeler à ses adhérents, dans leur revue ou sur leur site, que les rapaces sont des espèces légalement protégées dont l'utilité dans l'équilibre de la nature n'est plus à démontrer.

• Bilan de la surveillance estivale des phoques

Par Laëtitia Dupuis
Chargée de mission Phoques

Toute l'année, les phoques qui fréquentent la baie de Somme remontent sur les bancs de sable émergés par la marée pour se reposer. L'été est une période importante pour les Phoques veaux-marins : ils mettent bas et

allaitent leur petit, ils muent, ils stockent de la graisse pour l'hiver et ils s'accouplent. L'été est aussi la période de l'année durant laquelle l'estuaire picard est le plus fréquenté : promeneurs, cavaliers, bateaux de plaisance,

kayaks de mer ... On retrouve une multitude d'activités, qu'elles soient encadrées ou pratiquées de façon indépendantes.

Pour que les phoques puissent profiter au mieux des reposoirs de marée basse, sans être trop perturbés par les activités humaines, Picardie Nature met en place une surveillance estivale des phoques en baie de Somme entre la mi-juin et début septembre. Cette année, elle s'est tenue du 11 juin au 4 septembre 2011.



Phoque gris profitant du soleil pour se reposer et s'étirer !
Photo M.Hochard

76 bénévoles de l'association (écolovolontaires, stagiaires et participants réguliers de l'action) ce sont relayés durant 12 semaines pour assurer une présence quotidienne sur le terrain, à raison (en juillet et août) de 16 personnes présentes, simultanément, par jour.

Quelques résultats de ces douze semaines :

- La présence sur le terrain :

Les bénévoles ont permis de réaliser 221 points de prospection sur le terrain en baie de Somme. A pieds (depuis le Hourdel ou la réserve naturelle de la baie de Somme), en embarcation (bateau pneumatique ou kayak de mer) et en ULM. Lors de ces points de prospection, les bénévoles ont participé au suivi des effectifs (nombre de phoques présents par espèce, par sexe), à la protection des zones de repos (interventions et sensibilisations) et au relevé des perturbations (mises à l'eau des phoques par les activités

humaines)



Equipe de prospection en bateau pneumatique
Photo C.Martin



Equipe de prospection en kayak de mer
Photo C.Martin

- Les effectifs de phoques recensés

Les effectifs de phoques dénombrés ont varié chaque jour en fonction de l'heure de la marée basse et de l'ensoleillement. Les effectifs maxima ont été relevés lorsqu'il faisait très beau et que la marée basse se situait dans l'après-midi.



Phoques sur un reposoir - Photo J.Herbette

Les effectifs maxima dénombrés étaient de 310 Phoques veaux-marins et 85 Phoques gris ; 52 jeunes Phoques veaux-marins sont nés au cours de cet été, 85,5% d'entre eux ont été sevrés naturellement par leur mère. 7 se sont retrouvés prématurément séparés de leur mère : 2 se sont échoués morts et 5 se sont échoués vivants et ont intégré le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature.

Cette année 2011 est particulière : la majorité des naissances ont eu lieu mi-juin avec 30 naissances constatées au 30 juin (habituellement les naissances sont observées en première quinzaine de juillet), les effectifs maxima ont été observés mi-juillet (habituellement fin août) et les comportements de copulation ont débuté fin juillet (habituellement fin août).

- Les interventions réalisées

Lorsqu'une équipe est sur le terrain et qu'elle aperçoit une activité humaine qui s'approche de la zone de 300 mètres autour du groupe de phoques qui se repose sur un banc de sable, elle s'avance vers les personnes et tente de les dissuader d'approcher les phoques. Au cours de l'été, 248 interventions ont été réalisées, elles ont permis d'intercepter 972 personnes qui s'approchaient des phoques. Il s'agissait principalement de promeneurs (à 68,5% des interventions) et de kayakistes (14,9%).

- Les mises à l'eau observées

Malgré la présence de l'association sur le terrain, des mises à l'eau de groupes de phoques, provoquées par des activités humaines, ont été constatées à 74 reprises. Les activités

principalement à l'origine de ces mises à l'eau sont des kayakistes (avec 43,2 % des mises à l'eau) et des promeneurs (27 %).



Exemple d'une activité n'ayant pas respecté la distance de 300 mètres avec la colonie et ayant provoqué une mise à l'eau du groupe de phoques - photo R.Delcourt

- Les animations proposées

Des animations sont régulièrement proposées pour sensibiliser le public au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement. Elles sont gratuites, proposées sous la forme de points d'observation depuis la digue de galets du Hourdel, de sorties avec un guide à travers l'estran, de journées d'exposition et de conférences. 209 animations ont été proposées en baie de Somme et en baie d'Authie (25%). Elles ont permis de sensibiliser 34695 personnes.



Point d'observation des phoques - photo J.Herbette